



Cette labélisation est délivrée au

COLLEGE JEAN CORENTIN CARRE DU FAOUËT

Le Centre National d'appui au Déploiement en Activité Physique et lutte contre la Sédentarité (CNDAPS) certifie que cet établissement a déployé une démarche ICAPS et répond aux exigences de la démarche.



Cette labélisation est valable à compter du 10 juin 2024 et sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant, elle est valable jusqu'en juillet 2026.

Numéro de labélisation
ICAPS BR015


Le directeur du CNDAPS
Florent BOUCHER

Toute demande concernant cette labélisation peut être obtenue auprès du CNDAPS.